



# Offre de stage

## Service économique régional du Royaume-Uni

### Pôle Agro

Ambassade de France à Londres  
Début de stage : octobre 2022  
Durée : 4 à 6 mois  
Clôture des candidatures : 23 septembre 2022

## Missions et attributions

Le/la stagiaire participera aux travaux du pôle agricole du service économique régional :

- Suivi de l'actualité sur tous les sujets liés à l'agriculture, l'agroalimentaire, la pêche et la forêt, notamment dans le contexte du Brexit
- Rédaction de veilles
- Contributions à la rédaction de notes et des réponses aux demandes d'enquêtes comparatives internationales

## Profil et compétences recherchées

- Cursus/filière: sciences politiques, sciences économiques, école d'ingénieur ou de commerce, ou cursus européen
- Compétences techniques: une connaissance du domaine agricole/agroalimentaire serait un plus mais pas obligatoire si intérêt pour le domaine
- Qualités personnelles requises: qualité de synthèse et de rédaction, capacité à s'insérer dans une équipe et à travailler en autonomie, capacité d'organisation, maîtrise des outils informatiques

## Employeur

Le service économique régional auprès de l'Ambassade de France à Londres est une structure détachée de la direction générale du Trésor (ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, « MINEFI »), sous l'autorité de l'ambassadeur, composée d'une 15aine de personnes. En son sein, le pôle agricole comprend deux personnes et suit les thématiques agriculture, agroalimentaire, forêt et pêche au Royaume-Uni, en Irlande (en lien avec le service économique de Dublin) et aux Pays-Bas (avec le service économique régional de La Haye).

## Localisation

Londres

**Langues**  
Anglais C1

## Comment postuler ?

### Documents à transmettre

Un dossier de candidature comportant votre CV accompagné d'une lettre de motivation doit être adressé par mail au contact indiqué.

### Contacts

[helene.cesar@dgtresor.gouv.fr](mailto:helene.cesar@dgtresor.gouv.fr)

### Conditions du stage

Seuls les candidats retenus seront contactés.

Il n'existe aucune restriction d'âge ou de nationalité pour postuler à un stage dont la durée ne devra toutefois pas dépasser 6 mois.

Une convention de votre établissement d'enseignement supérieur français vous sera demandée.

Au-delà de deux mois de stage, la gratification horaire est fixée à 3,90 €.

**RECRUTEMENT LOCAL : EN RAISON DES REGLES JURIDIQUES APPLICABLES DEPUIS LA SORTIE DU RU DE L'UNION EUROPEENNE, SEULS LES CANDIDATS DISPOSANT D'UN PRE-SETTLED STATUS ACCORDE PAR LES AUTORITES BRITANNIQUES SONT ELIGIBLES.**

Pas de logement proposé par l'ambassade mais des colocations ou locations de logements sont proposées sur certains sites ([sparerroom](#), [gumtree](#), [zoopla](#) et [rightmove](#)). Compter de 700 £ à 900 £/mois pour une chambre en colocation.